

AMOR FLAMENCO

Association loi de 1901



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art. 1 – L'Association Amor Flamenco propose des cours de danse « Flamenco », « Sevillanas », « Rumbas Flamencas » et « FitFlamc » à la salle Amor Flamenco à Perpignan.

Art. 2 – L'Enseignement est confié à des danseurs professionnels et est accompagné en direct par un guitariste 1 semaine sur 2.

Art. 3 – La durée des cours s'étend sur l'année scolaire de septembre à juin. Les cours sont répartis en niveaux. Chaque niveau bénéficie d'une durée d'enseignement égale à : 45 minutes pour les niveaux enfant et 1 heure pour les autres niveaux (hebdomadaire).

Art. 4 – Sauf exception, il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires ni pendant les jours fériés. Si le nombre d'élèves présents est insuffisant, le cours pourra être annulé, y compris au dernier moment, sans rattrapage.

Art. 5 – TARIFS (hors adhésion)

TARIFS enfant (4 – 11 ans)

- 225€/an pour une inscription annuelle (facilité de paiement – payable en 3 fois)
- 400€/an pour 2 enfants d'une même famille pour une inscription annuelle (facilité de paiement – payable en 3 fois)

TARIFS adultes (et toute personne participant à un cours adulte)

- 280€/an pour une inscription annuelle pour 1 cours hebdo (facilité de paiement – payable en 3 fois)
- 450€/an pour une inscription annuelle pour 2 cours hebdo (facilité de paiement – payable en 3 fois)
- 530€/an pour une inscription annuelle pour le PASS ILLIMITÉ – accès à tous les cours de la semaine de niveau équivalent ou inférieur (facilité de paiement – payable en 3 fois)

COURS Parent/enfant

- 400€/an pour les 2 participants pour une inscription annuelle (facilité de paiement – payable en 3 fois)

INSCRIPTION TRIMESTRIELLE

- 130€/trimestre pour 1 cours hebdo
- 200€/trimestre pour 2 cours hebdo
- 260€/trimestre pour le PASS ILLIMITÉ
- 200€/trimestre pour les 2 participants pour le cours Parent/enfant

Art. 6 – Les inscriptions aux cours peuvent être annuelles ou trimestrielles.

-Annuelle : **Le règlement total s'effectue à l'inscription.** Le paiement peut être fait en 3 chèques : Le 1er est encaissé immédiatement, le 2ème le 1er janvier et le 3ème le 1er avril.

L'inscription étant annuelle, en cas de démission d'un élève, aucun remboursement ne sera possible.

-Trimestrielle : Le règlement s'effectue trimestriellement le 1er octobre, le 1er janvier et le 1er avril.

Art. 7 – Les élèves sont tenus de pratiquer cette activité avec des chaussures adaptées (de préférence des chaussures de Flamenco).

Art. 8 – Chaque élève est tenu de s'assurer pour la responsabilité civile.

Art. 9 – L'inscription aux cours entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur.

Art.10 – L'adhésion à l'association est obligatoire (25€ par personne).

Art.11 – Droit à l'image. Si vous ne souhaitez pas que votre image ou celle de votre enfant soit utilisée dans le cadre de nos diffusions, cochez ici ☐

Art.12 – Je m'engage à ne pas diffuser de vidéos prises durant les cours.

Vu et pris connaissance : NOM, Prénom.....

Perpignan, le.....Signature

COURS DE FLAMENCO – SEVILLANAS – RUMBA FLAMENCA PERPIGNAN

Année 2026/2027

DEMANDE D'INSCRIPTION

☐ ANNUELLE

☐ TRIMESTRIELLE

NOM, Prénom.....Responsable légal (pour les mineurs):

Adresse.....Code Postal.....VILLE.....

Téléphone :E-mail :

(Important : afin de vous prévenir en cas d'annulation exceptionnelle)

*LES LUNDIS :

- ☐ 18h30 | FITFLAMC (Fitness)
- ☐ 19h30 | RUMBA FLAMENCA
- ☐ 19h30 | SEVILLANES FLAMENCA (inter)
- ☐ 20h30 | MASTERCLASS FLAMENCO TABLAO

*LES MERCREDIS :

- ☐ 16h30 | FLAMENCO ENFANTS (4 – 6ans)
- ☐ 16h30 | FLAMENCO PARENT/ENFANT
- ☐ 17h30 | FLAMENCO ENFANTS (7 – 10ans)
- ☐ 18h30 | FLAMENCO (Débutant)
- ☐ 18h30 | FITFLAMC (Fitness)
- ☐ 19h30 | FLAMENCO (Pratiquant)
- ☐ 20h30 | FLAMENCO (Intermédiaire)

*LES MARDIS :

- ☐ 12h20 | RUMBA (Débutant)
- ☐ 12h20 | FLAMENCO (Débutant)
- ☐ 17h30 | PALMAS & CULTURE
- ☐ 18h30 | FLAMENCO (Débutant)
- ☐ 18h30 | FLAMENCO PIEDS NUS (Tous niveaux)
- ☐ 19h30 | TECHNIQUE & PATAS (Intermédiaire)

*LES JEUDIS :

- ☐ 12h20 | RUMBA FLAMENCA (Intermédiaire)
- ☐ 12h20 | SEVILLANES (Débutant)
- ☐ 17h30 | FLAMENCO (Débutant)
- ☐ 18h30 | SEVILLANES (Débutant)
- ☐ 18h30 | SEVILLANES (Pratiquant)
- ☐ 19H30 | CHANT (Tous niveaux)

Ci-joint, règlement : ENFANTS

- ☐ Inscription annuelle : 225€ (+25€ adhésion)
- ☐ Inscription annuelle : 400€ (+50€ adhésion) - pour les 2 enfants d'une même famille

ADULTES

- ☐ Inscription annuelle : 280€ (+25€ adhésion) – pour 1 cours hebdo
- ☐ Inscription annuelle : 450€ (+25€ adhésion) – pour 2 cours hebdo
- ☐ Inscription annuelle : 530€ (+25€ adhésion) – pour le PASS ILLIMITÉ

PARENT/ENFANT

- ☐ Inscription annuelle : 400€ (+50€ adhésion) – pour les 2 participants

INSCRIPTION TRIMESTRIELLE

- ☐ 1 cours hebdo : 130€ (+25€ adhésion)
- ☐ 2 cours hebdo : 200€ (+25€ adhésion)
- ☐ PASS ILLIMITÉ : 260€ (+25€ adhésion)
- ☐ Cours Parent/enfant : 200€ pour les 2 participants (+50€ adhésion)

*Les horaires et cours sont susceptibles de changer si besoin.

Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans ces règlements. La présente inscription vaut acceptation du règlement intérieur.